



COOPÉRATION

Partageons nos pratiques et construisons ensemble la santé de demain.



<http://ressources.anap.fr/cooperation/publication/2280-fiches-pratiques-imagerie-medicale-et-territoire>

Fiches pratiques imagerie médicale et territoire

Sommaire

1. Détermination du temps médi...
 - 1.1. Besoins cliniques
 - 1.2. Qualité
 - 1.3. Modalités
 - 1.4. Mécanique de calcul du be...
 - ➔ **1.5. Exemple**
2. Renforcement in situ des re...
 - 2.1. Origine de la démarche et...
 - 2.2. Déroulement
 - 2.3. Organisation médicale
 - 2.4. Organisation paramédicale
 - 2.5. Système d'information
 - 2.6. Gouvernance
 - 2.7. Forme juridique mobilisab...
 - 2.8. Rémunération / Régulation
3. Équipes médicales de territ...
 - 3.1. Origine de la démarche et...
 - 3.2. Déroulement
 - 3.3. Organisation médicale
 - 3.4. Organisation paramédicale
 - 3.5. Système d'information
 - 3.6. Gouvernance
 - 3.7. Rémunération / Régulation
 - 3.8. Pour aller plus loin
4. Organiser le recours à la t...
 - 4.1. Origine de la démarche et...
 - 4.2. Déroulement
 - 4.3. Organisation médicale
 - 4.4. Organisation paramédicale
 - 4.5. Système d'information
 - 4.6. Gouvernance
 - 4.7. Forme juridique mobilisab...
 - 4.8. Rémunération / Régulation
5. Développer les protocoles d...
 - 5.1. Origine de la démarche et...
 - 5.2. Déroulement
 - 5.3. Organisation médicale
 - 5.4. Organisation paramédicale
 - 5.5. Système d'information
 - 5.6. Gouvernance
 - 5.7. Forme juridique mobilisab...
 - 5.8. Rémunération / Régulation
 - 5.9. Pour aller plus loin
6. Télé-expertise
 - 6.1. Origine de la démarche et...
 - 6.2. Déroulement
 - 6.3. Organisation médicale
 - 6.4. Organisation paramédicale
 - 6.5. Système d'information
 - 6.6. Gouvernance
 - 6.7. Forme juridique mobilisab...
 - 6.8. Rémunération / Régulation
 - 6.9. Pour aller plus loin
7. Annexe

↪ 1. Détermination du temps médical requis en radiologie -Prérequis

à la mise en œuvre des solutions proposées dans les fiches pratiques

↳ 1.5. Exemple

Un établissement A a réalisé au cours de l'année N-1, 15 000 actes de scanners en période diurne, tous types de patients confondus (hospitalisés, urgents, consultants...).

Au cours de l'année N, il prévoit :

- Une augmentation naturelle du nombre de scanners, de l'ordre de 10% ;
- De récupérer l'activité de scanner du site B, évaluée à 5 000 actes par an.

Le chef de service d'imagerie souhaite donc connaître l'impact de ces évolutions, sur son besoin, en temps médical radiologique pour armer son scanner.

Sous-chapitres :

- 1.5.1. Prise en compte des besoins cliniques : Nombre et nature des actes à prendre en charge :
- 1.5.2. Prise en compte de l'organisation du travail sur la modalité concernée :
 - 1.5.2.1. Prise en compte des spécificités liées à l'activité du scanner
 - 1.5.2.2. Prise en compte du temps d'ouverture de la modalité :
- 1.5.3. Discussion